DISCOURS DU PRESIDENT

SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 2018

Le Mans, vendredi 14 décembre 2018

Dominique LE MÈNER, président du Conseil départemental



Seul le Prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Je ne pourrai évidemment pas commencer cette séance sans vous proposer de nous associer à la douleur et à la peine des familles des victimes de ce terrible attentat de Strasbourg, et je vous invite à vous lever et observer une minute de silence.

Les manifestations de cette fin d'année nous rappellent, s'il en était besoin, combien notre démocratie repose sur le lien existant entre la Nation et ses représentants.

Ils nous rappellent combien la déconnexion de ses dirigeants des préoccupations quotidiennes qui sont celles de nos concitoyens peut provoquer des dégâts considérables.

Combien l'éloignement du terrain est préjudiciable à la politique.

Combien le lien, au contraire, au territoire est irremplaçable.

Cela, nous, élus locaux, nous, élus de terrain, le savons bien.

C'est ainsi que, depuis des années, nous avons tenu le rôle de « lanceurs d'alerte ».

Nous avons à de nombreuses reprises averti les représentants politiques d'alors sur les conséquences dramatiques de la loi de la nouvelle organisation territoriale pour nos collectivités.

Nous avons alerté les Gouvernements successifs sur le délitement du lien social dans nos territoires.

Nous nous sommes opposés à l'abandon de certains services publics dans les zones rurales, mais aussi, parfois, en plein cœur des villes.

Nous poursuivons cette lutte, qui va de pair avec notre combat pour la protection des libertés locales et pour la défense de la décentralisation.

Ce sont ces principes qui ont fait des collectivités territoriales les acteurs de proximité des politiques publiques.

Ce sont ces valeurs qui ont fait des élus locaux des interlocuteurs privilégiés et appréciés de leurs concitoyens – il me semble important de le souligner, en ces temps difficiles.

Malheureusement, comme de nombreux Français, nous n'avons pas été entendus.

Au contraire, nous avons été instrumentalisés.

L'Etat a tenté de faire passer les collectivités locales pour ce qu'elles ne sont pas : égoïstes, dispendieuses et mauvaises gestionnaires de l'argent public.

La réalité est pourtant toute autre et il convient de la rappeler, autant que de besoin :

A la différence des collectivités locales et faute de parvenir à réduire ses dépenses courantes, l'Etat en est aujourd'hui réduit à emprunter pour financer ses charges de fonctionnement. Il emprunte aussi pour rembourser le capital de ses emprunts par de nouveaux emprunts : aujourd'hui 2.250 milliards de dettes cumulées.

Cela s'appelle, ni plus, ni moins, de la cavalerie budgétaire. Chacun d'entre nous sait, qu'il s'agit d'un exercice d'équilibriste particulièrement dangereux et à la merci d'une simple hausse des taux d'intérêt.

A l'inverse, l'équilibre réel des budgets locaux prévu par le code général des collectivités territoriales s'oppose au remboursement d'emprunts par de nouveaux emprunts.

Enfin, si toutes les collectivités ne pratiquent pas nécessairement une politique vertueuse, le Département de la Sarthe a réussi à ne pas augmenter ses dépenses de fonctionnement et à réduire la charge de sa dette.

Lorsque le gouvernement récuse les principes fondamentaux de la démocratie représentative – au parlement comme dans les territoires – en refusant d'écouter les messages délivrés par les corps intermédiaires, il fragilise les équilibres institutionnels et met en péril le contrat social.

Il n'est alors pas étonnant que, dans ces conditions, les citoyens veuillent reprendre directement la parole.

Il n'est pas surprenant que cette colère sourde, qui grondait depuis plusieurs années, s'exprime aujourd'hui dans la rue, au risque de tomber dans l'excès.

Beaucoup d'efforts ont été demandés aux Français.

Pour quel résultat ?

C'est cette question récurrente que nous entendions, depuis longtemps déjà, sur nos territoires.

C'est cette plainte lancinante que nous nous sommes efforcés de faire relayer au niveau national.

Faute d'être écoutés, nous avons pris le parti d'agir en faveur de tous les Sarthois, sans attendre de concours extérieurs.

« La vraie liberté est de pouvoir toute chose sur soi », comme l'écrivait Montaigne.

Dans cet esprit, nous avons engagé des débats, avec notamment Christophe Guilluy en mars dernier, bien avant que son diagnostic visionnaire sur « la France périphérique » ne fasse l'objet de l'attention des médias au gré des conflits de ces dernières semaines.

Nous avons échangé avec les élus locaux. Avec les Maires lors de la Conférence des Territoires, avec les EPCI au cours de nos réunions trimestrielles.

Nous avons tous rencontré la population sur le terrain, au quotidien et lors de nos réunions cantonales ou départementales.

Nous en avons tiré des leçons pour initier des politiques publiques dans des domaines très concrets, qui concernent directement la vie des Sarthoises et Sarthois.

Lutter contre la fracture territoriale

Je pense naturellement et ce sera un des points très importants de notre session plénière, au déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire départemental.

Celui-ci va entrer dans une nouvelle phase, puisque dans les tous prochains jours, je signerai la nouvelle Délégation de Service Public qui permettra, de voir chaque foyer sarthois raccordé à la fibre optique.

Cela mettra fin à la « fracture numérique » qui devient désormais consubstantielle à la « fracture territoriale » que nous avons décidé de résorber, par tous les moyens.

C'est un sujet éminemment important. Grâce à cette DSP ce sont 100 000 prises supplémentaires qui pourront être construites, nous permettant de réaliser ce que nous avions prévu à l'horizon 2030, à l'horizon 2022.

Il en va de même pour ce qui concerne la démographie médicale, un autre sujet essentiel pour les Sarthois.

L'iniquité dans l'accès aux soins constitue en effet l'une des inégalités les plus flagrantes de notre pays.

Si la santé est bien une politique nationale, notre Département a été contraint d'agir pour pallier la défaillance de l'Etat.

De la sorte, le Conseil départemental a mis en œuvre des actions concrètes en lien avec les communautés de communes.

C'est ainsi que la Sarthe a compté parmi les premiers départements à construire une politique de Démographie Médicale.

Il l'a fait au travers d'aides aux stages ou à la première installation et avec des partenariats mis en œuvre avec les facultés.

Je pense notamment au projet de création d'un centre d'enseignement hospitalo-dentaire au Centre Hospitalier du Mans à l'horizon 2021, au déploiement de la télémédecine, à notre initiative destinée à l'obtention d'un hélicoptère pour les urgences du Centre Hospitalier du Mans.

Je me réjouis que la Communauté urbaine du Mans ait décidé de rejoindre le mouvement initié par le Département.

Je suis sûr que nous pourrons agir en concertation sur ce dossier, parce qu'il en va de la santé des Sarthois. De tous les Sarthois, du centre-ville du Mans au cœur des villages les plus éloignés et les plus ruraux.

Etre toujours plus proche des Sarthois, c'est aussi aller régulièrement à leur rencontre.

Tous, nous le faisons, dans nos cantons respectifs. Etre toujours plus proches de nos concitoyens.

Nous avons entrepris un cycle de rencontres sur l'ensemble du département, afin de présenter un état des lieux des réalisations de notre collectivité. Hier soir à Changé, nous avons eu une très belle participation avec de nombreuses questions.

Cette séquence se poursuivra le 17 décembre prochain par le lancement d'un rendez-vous sur les réseaux sociaux, destiné à devenir récurrent, sous la forme d'un « Facebook Live ».

Cette initiative complètera ainsi le dispositif de lien direct déjà existant par le biais de la rubrique « A votre écoute » du Magazine départemental « La Sarthe » et sur le mail pour s'adresser au Département : <u>president@sarthe.fr</u>.

Mieux qu'un simple « numéro vert », que nous avions à un moment évoqué, cette proposition répond donc à nos engagements de campagne en la matière.

Cette session plénière, la dernière du Conseil départemental pour 2018, s'inscrit également dans la droite ligne de cette démarche de proximité et de transparence.

Elle sera l'occasion de faire le point sur plusieurs politiques départementales, ainsi que d'annoncer plusieurs projets importants pour 2019 qui auront pour point commun des mesures concrètes, au service des Sarthois sur tout le territoire.

Il vous sera ainsi présenté un bilan d'étape de notre schéma départemental unique d'organisation sociale et médicosociale 2015-2019.

Ce schéma a pour objet de développer le partenariat institutionnel et l'accompagnement des personnes, mais aussi de promouvoir l'autonomie et le bien-être, en lien avec les territoires de vie.

Comme vous pourrez le constater, à un an de l'échéance de ce schéma - prévue pour la fin 2019 - près de 82 % des actions envisagées sont déjà réalisées ou en cours de réalisations.

Des projets pour 2019

L'année à venir sera l'occasion de poursuivre, notamment dans le domaine de l'Enfance, avec la signature d'un protocole départemental de coordination pour la protection de l'enfance, associant l'ensemble de nos partenaires.

Elle se traduira également par l'ouverture de dispositifs d'accueil d'urgence pour des mineurs âgés d'au moins 13 ans (16 places), pour les Mineurs Etrangers Isolés, ou encore par la création d'une centaine de places supplémentaires pour les structures spécialisées pour nos aînés.

Le bien-être de nos concitoyens et l'avenir des générations futures passent également par la nécessaire prise de conscience collective de l'enjeu écologique.

Les douloureux épisodes météorologiques de ces dernières années ont fait réaliser aux Sarthois les conséquences dramatiques que peut avoir sur leur quotidien le dérèglement climatique.

Le développement durable et raisonné est aujourd'hui l'une de leurs principales préoccupations.

Depuis longtemps, j'ai souhaité que nous puissions y répondre, par le biais d'actions coordonnées et destinées à privilégier un rapport respectueux et maîtrisé entre l'homme et la nature.

Je ne crois pas en l'écologie punitive ou aux fake news sur le diesel, faux alibi fiscal.

Je crois en l'éducation dans le cadre d'une véritable transition énergétique.

Je suis de ceux qui pensent qu'un engagement fort en faveur du développement durable peut aller de pair avec le développement économique.

Je suis de ceux qui pensent que l'écologie n'est pas incompatible avec l'économie. Que ces préoccupations constituent au contraire l'un des fondements de notre société de demain.

Aussi, cette session nous permettra-t-elle de faire le point sur les initiatives entreprises par le Département en faveur de la biodiversité.

Le Département a fait évoluer les pratiques de gestion de ses espaces non bâtis, (comme les bords de routes, les espaces naturels, les dépendances vertes ou ses propres bâtiments départementaux) au travers de la mise en place de groupes de travail et du croisement des données cartographiques environnementales avec les grands projets départementaux.

Notre engagement se traduit également par le biais de notre projet de rétablissement de la continuité écologique sur la Sarthe aval et la suppression de l'usage des produits phytosanitaires.

La gestion des Espaces naturels sensibles, nous en sommes pilotes, nous avons entrepris d'en améliorer la connaissance pour compléter l'analyse des enjeux écologiques.

Cette démarche nous permettra de réorienter, le cas échéant, l'action départementale au regard des priorités dégagées, en lien avec les partenaires associatifs locaux.

Nous avons également souhaité faire participer les nouvelles générations à ces initiatives par le biais du développement des classes Espaces Naturels Sensibles, qui rencontrent un fort succès. Plus de 35 classes ont ainsi candidaté pour l'année 2018-2019 soit plus de 1 000 élèves concernés.

Au-delà de ses propres politiques, le Département incite également les autres collectivités comme les entreprises et les particuliers à agir en faveur de la biodiversité.

Il le fait en apportant son aide à de nombreux projets, par ses compétences comme par son soutien financier.

J'en veux pour preuve nos initiatives prises en faveur de la préservation du bocage, aujourd'hui menacé dans notre département, par les attaques que subit l'élevage au profit de la grande culture céréalière ou de certaines mauvaises pratiques agricoles, par le biais d'un dispositif qui est un dispositif d'aide à la plantation de haies.

Ces dix dernières années, l'alliance de nos subventions et de conseils techniques des services départementaux sur le choix des plantations a conduit à des résultats encore insuffisants, mais concrets, avec la plantation de plus de 450 km de haies et de 13 000 arbres.

« Aux arbres citoyens !»

Naturellement – si j'ose dire - nous poursuivrons notre effort en 2019 par la mise en place d'un plan départemental en faveur de la biodiversité, en lien avec les partenaires du Département et l'aide au renouvellement du bocage sarthois.

Celui-ci bénéficiera d'une enveloppe supplémentaire fermée, annuelle de l'ordre de 50 000 €, soit le doublement de l'enveloppe bocage actuelle.

Elle permettra de rendre éligibles aux aides tous les projets intégrés dans un cadre cohérent qui pourront désormais bénéficier d'un soutien pour la plantation de haies, la création de mares ou la création d'arbres têtards.

Le développement durable à l'échelle locale passe également par la promotion des circuits courts.

Vous le savez, nous nous sommes résolument engagés dans cette voie, convaincus de sa pertinence dans le domaine de la restauration collective.

Il s'agissait d'une démarche volontariste, associant étroitement le Département et les Collèges. Celle-ci a été un véritable succès.

La part des circuits courts sur les plateaux-repas des collégiens se monte désormais à plus de 50%. J'avais donc, vous vous en souvenez, donc fixé comme nouvel objectif d'atteindre les 70%.

Fort de cette réussite, nous avons entrepris de l'étendre aux personnes âgées. Dans le cadre d'un appel à projet lancé chaque année par le Ministère de l'agriculture, le Département a construit un projet pour le développement de l'approvisionnement local.

Il permettra d'impulser une dynamique d'approvisionnement en produits locaux au sein de la restauration de ces EHPAD en contribuant à l'amélioration de la restauration et au soutien à l'agriculture locale. Une fois lancé, ce projet facilitera de surcroit la création de démarches de territoires avec les établissements publics, les collèges et autres restaurations collectives pour améliorer l'efficience de nos circuits courts.

Une politique de proximité passe également par une connaissance particulièrement pointue des territoires.

Si rien ne remplace le terrain, les outils numériques peuvent rendre des services particulièrement appréciables aux collectivités sarthoises, notamment dans le traitement de données géographiques, économiques et sociales.

Vous le savez, le Département, chef de file de la solidarité territoriale et de l'aménagement numérique du territoire, va poursuivre aujourd'hui son engagement auprès des collectivités de la Sarthe en proposant à l'ensemble des EPCI la mise en place d'un WEB SIG mutualisé.

Ce logiciel, qui permet de cartographier les territoires et ses éléments, est destiné à aider les collectivités territoriales à assurer les missions de service public en contribuant notamment aux prises de décisions.

Grâce à leur puissance technique, ils apportent une connaissance et une vision globale plus précise de la réalité du territoire.

Il s'agit cependant d'une solution coûteuse que toutes les communes ne peuvent se procurer.

Afin de leur venir en aide, le Département a engagé une vaste démarche de mutualisation.

Celle-ci est destinée à favoriser un partage efficient de cette information à l'échelle départementale et d'assurer une plus grande facilité d'exploitation des données.

Elle permettra également à tous les acteurs du territoire d'accéder à un coût mesuré aux nouvelles solutions technologiques de traitement de l'information géographique.

Enfin, alors que nos concitoyens réclament toujours plus de proximité, il convient de ne pas oublier que celle-ci se nourrit non seulement de l'attachement au territoire, mais aussi d'une meilleure identification des acteurs publics locaux.

C'est en ce sens que je souhaite voir renforcée l'identité départementale et les liens existant entre le Département et les acteurs de ses politiques publiques.

Je vous proposerai donc dans cette séance, de rationnaliser, de simplifier et de rendre plus explicites les appellations de trois structures particulièrement impliquées auprès des Sarthois ou dans l'attractivité de notre territoire.

Il s'agira ainsi de procéder au changement de nom de « Sarthe Développement », qui relevait d'une compétence économique élargie, en « Sarthe Tourisme », du Centre Culturel de la Sarthe en « Sarthe Culture » et de la Bibliothèque Départementale de la Sarthe en « Sarthe Lecture ».

Ces nouvelles appellations contribueront à une plus grande transparence et à une meilleure identification de l'action départementale.

Elles seront donc proposées tout à l'heure à vos suffrages comme à ceux des conseils d'administration de ces différents organes.

Mes chers collègues,

Cette session de fin d'année du Conseil départementale traduit fidèlement ce qu'est l'activité de notre collectivité et de ses élus.

Une action du quotidien, qui apporte des solutions concrètes.

Une action de proximité, en lien avec les territoires.

Une action tout entière tournée vers les Sarthoises et les Sarthois.

Lorsque nous affirmons, comme nous l'avons fait tout au long de cette année 2018, « Le Département toujours plus proche de vous », il ne s'agit pas d'un slogan.

Il ne s'agit pas de vains mots.

C'est un engagement et ce sont des actes!

C'est le combat que nous devons poursuivre ensemble au service de toutes les Sarthoises et tous les Sarthois.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année!